

COP21 : REC lance un appel en faveur d'un « engagement radieux » dans le cadre de son initiative mondiale pour lutter contre le réchauffement climatique

Munich, Allemagne, le 2 décembre 2015 : Le réchauffement climatique croissant est le plus grand défi auquel se trouve confrontée la planète aujourd'hui. Selon le [rapport de synthèse le plus récent du GIEC](#), il est clair que le réchauffement climatique a déjà aujourd'hui des impacts considérables sur les systèmes humains et naturels dans toutes les régions et que des efforts d'atténuation drastiques doivent être initiés maintenant pour limiter l'augmentation de la température à moins de 2° C.

REC est persuadé que la [Conférence des Nations Unies sur le réchauffement climatique de Paris \(COP21\)](#), du 30 novembre au 11 décembre, marquera un tournant à l'échelle mondiale dans la lutte contre le réchauffement climatique. Dans le cadre d'une démarche globale, la plus grande marque de PV solaire en Europe souhaite sensibiliser à la question du réchauffement climatique et au rôle central que l'énergie solaire doit jouer face à ce défi. Elle lance en outre un appel en faveur d'actions politiques spécifiques pour préserver le dynamisme du secteur solaire.

« Environ 170 pays développés et en voie de développement ont soumis, bien avant la COP21, leurs engagements ambitieux visant à réduire leurs émissions de carbone. Provenant de pays contribuant massivement aux émissions de carbone comme la Chine, les États-Unis, l'Inde et l'Union européenne, ces déclarations représentent environ 90 % des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale. Il s'agit déjà là d'une avancée incroyable qui augmente la probabilité que les nations du monde entier signent un accord universel et contraignant historique pour réduire significativement les émissions de carbone et augmenter l'utilisation des énergies renouvelables », est convaincu Steve O'Neil, PDG de REC.

En tant que troisième plus grand responsable des émissions de carbone, l'Union européenne s'est fixé des objectifs ambitieux :

- Une réduction d'au moins 40 % des émissions de gaz à effet de serre de l'Union d'ici 2030, comparé au niveau de 1990.
- Une part de l'énergie renouvelable dans l'Union européenne d'au moins 27 % de l'énergie totale consommée d'ici 2030 (2013 : 15%)
- Une part des énergies renouvelables représentant au moins 45 % du bouquet énergétique d'ici 2030 (2014 : 21%)

En tant que pays organisateur de la COP21, le monde scrute les ambitions de la France, ce qui exerce une véritable pression sur le gouvernement de Paris : dans la nouvelle Loi de transition énergétique qui entrera en vigueur en 2016, la part de l'énergie renouvelable ciblée dans la production d'électricité devra passer de 32 à 40 % d'ici 2030. Avec une croissance continue estimée de la production totale d'électricité de l'ordre de 2 % par an, 222 TWh d'électricité supplémentaires doivent encore provenir des énergies renouvelables en 2030. À supposer que 1/3 de cette production supplémentaire soit produite par le photovoltaïque solaire et le reste par l'énergie éolienne, 4 GW de photovoltaïque solaire supplémentaires doivent venir s'ajouter chaque année jusqu'en 2030. Aujourd'hui, le gouvernement envisage de doubler l'objectif annuel en matière de photovoltaïque pour passer à 2 GW, ce qui n'est clairement pas suffisant. Avec des coûts de génération de photovoltaïque moyens de 12,4 cents d'USD par kWh, le solaire en France se situe au niveau médian mondial et est, par conséquent, en bonne position du point de vue économique pour apporter sa contribution croissante dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique.

« Outre le fait de poser un nouveau jalon à Paris, après la COP20 en demi-teinte, ce qui est réellement important c'est le chemin qui sera emprunté après Paris. Avec 40 % d'énergie mondiale associés aux émissions de CO₂ du secteur de l'énergie, le vaste déploiement de sources d'énergie sans carbone, sans polluant et abordables représente la seule alternative pour parvenir à maîtriser les émissions tout en alimentant le monde en électricité. Le solaire convient parfaitement pour ce faire », indique O'Neil. Le solaire, le stockage de l'énergie et les technologies associées représentent également une opportunité de

marché de plus de mille milliards de dollars à l'heure où le monde passe des combustibles fossiles polluants aux sources d'énergie renouvelables.

La campagne de mobilisation informationnelle de REC inclut un certain nombre d'activités de presse, de réseaux sociaux, de marketing et éducatives. En tant qu'élément clé de son initiative COP21, REC a publié un « [Appel en faveur d'un engagement radieux](#) », une lettre ouverte aux gouvernements, organisations et autres parties prenantes, soulignant combien l'énergie solaire est propre, viable et concurrentielle aujourd'hui et décrivant l'action politique requise de la part des gouvernements pour éliminer les obstacles à son développement afin de protéger le climat :

- Réduire les subventions concernant les combustibles fossiles afin de réaliser une comparaison équitable du point de vue économique : le secteur des combustibles fossiles a reçu 550 milliards USD de subventions en 2013, soit quatre fois plus que le secteur des énergies renouvelables.
- Réformer le marché du carbone afin de garantir un prix réel des émissions CO₂ : le prix moyen des émissions mondiales de CO₂ liées à l'énergie sur un marché du carbone est de 7 USD par tonne de CO₂, alors que les subventions des combustibles fossiles atteignent 115 USD par tonne de CO₂.
- Promouvoir au maximum l'autoconsommation d'énergie résidentielle et commerciale : ces investissements écologiques devraient être honorés.

À propos de REC:

REC est le premier fabricant européen de panneaux solaires avec plus de 15 millions de panneaux de qualité supérieure fabriqués fin 2014. Avec une fabrication intégrée allant du polysilicium aux wafers, cellules, panneaux et solutions clés en main, REC s'efforce de répondre aux besoins en énergie croissants du monde. En partenariat avec un réseau de vente de distributeurs, d'installateurs et d'ingénieurs, les panneaux REC sont présents à l'international. Fondée en 1996, REC est une entreprise Bluestar Elkem dont le siège social se trouve en Norvège et le siège opérationnel à Singapour. Les 1 800 collaborateurs de REC répartis dans le monde entier ont généré un chiffre d'affaires de 680 millions de dollars pour 2014.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site www.recgroup.com



Suivez REC sur Twitter

Pour en savoir plus, veuillez contacter :

Agnieszka Schulze
Chef des relations publiques internationales, REC
Leopoldstr. 175, 80804 Munich, Allemagne
Téléphone : +49 89 54 04 67 225
Email : agnieszka.schulze@recgroup.com